

CIRCULAIRE 020-23
3 février 2023

PORTAIL DES PARTICIPANTS - CHANGEMENT D'URL

La Division de la réglementation souhaite informer les participants que, pour se conformer aux dernières normes de sécurité et de navigation, elle a activé et déployé les domaines améliorés sur tous ses sites Salesforce. Cette mise à jour affecte les URL des sites "Experience Cloud" tels que le portail des participants.

Impact sur les utilisateurs du portail des participants

Il ne devrait pas y avoir de répercussions immédiates sur les utilisateurs du portail des participants. Cependant, il est fortement conseillé aux participants agréés de mettre à jour tout signet vers la nouvelle URL spécifiée ci-dessous afin d'éviter tout problème de redirection qui pourrait survenir à l'avenir.

Modification de l'URL du portail des participants

Précédent URL du portail des participants: <https://mxr-portal.force.com>

Nouvel URL du portail des participants: <https://mx-r.my.site.com>

Pour plus d'informations ou pour toute question, veuillez contacter la Division de la réglementation :

- info.mxr@tmx.com
- 514-787-6530
- Sans frais du Canada et des États-Unis au 1-800-361-5353 poste 46530
- Numéro gratuit depuis le Royaume-Uni et la France : 00 800 36 15 35 35 poste 46530

Karen McMeekin
Vice-présidente et chef de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.